

Conférence de territoire POLE CHAMPAGNE VESLE

26 mai 2021

VISIOCONFERENCE

PRÉSENTS

COMMUNE	REPRESENTANT	FONCTION	PRESENT
AUBILLY	THIERY Bernard	Maire	E
BOUILLY	MAUPRIVEZ Claude	Maire	X
BOULEUSE	SIMON Patrick	Maire	X
BRANSCOURT	LHOTTE Pierre	Maire	X
CHALONS SUR VESLE	DUPIN Martial	Maire	X
CHAMERY	ALLOUCHERY Jean-Marie	Maire	X
CHENAY	JACQUET Franck	Maire	X
COULOMMES LA MONTAGNE	LEPITRE Julien	Maire	X
COURCELLES SAPICOURT	MICHEL Jean	Maire	X
COURMAS	AUGUSTE Jean- Robert	Maire	X
COURTAGNON	CORDEBAR Valérie	Maire	
ECUEIL	PERRARD Annie	Maire	X
FAVEROLLES ET COEMY	MICHELON Alain	Maire	X
GERMIGNY	ARIZZI Bruno	Maire	X
GUEUX	RONSEAU Jean- Pierre	Maire	X
JANVRY	CONREAU Cécile	Maire	X
JOUY LES REIMS	PORET Sylvie	Maire	X
LES MESNEUX	DESSOY Anny	Maire	
MERY PREMECY	ASSELIN Franck	Maire	
MUIZON	RENARD Germain	Maire	
ORMES	SUPLY Michel	Maire	X
PARGNY LES REIMS	D'HARCOURT Robert	Maire	X
ROSNAY	CARNOYE Nicolas	Maire	X
SACY	LEGER Eric	Maire	X
SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET	ARNAUD Jean-Pierre	Maire	X
SAVIGNY SUR ARDRES	AIT IHADDADENE Azzedine	Maire	X
SERMIERS	PATINET Christophe	Maire	X
SERZY ET PRIN	BAILLY Franck	Maire	X
THILLOIS	PONCELET Denis	Maire	X
TRESLON	GOMBAUD Stéphane	Maire	X
TRIGNY	BLIN Francis	Maire	X
VILLEDOMMANGE	MASSONOT Frédéric	Maire	X
VRIGNY	VIEVILLE Jean-Marie	Maire	X

ORGANISME	INTERVENANT	FONCTION	PRESENT
SIABAVE	DAVIAUD Candice	Animatrice contrat territorial eau et climat Aisne Vesle Suippe	X
PNR	SALVANT Valentin	Technicien zones humides	X
CU Grand Reims	LORIN Pascal	Vice-Président à la collecte et au traitement des déchets	X
CU Grand Reims	DEBATY Emmanuel	Directeur des déchets et de la propreté	X
CU Grand Reims	CAMBON Sophie	Responsable du Pôle de Champagne-Vesle	X

ORDRE DU JOUR

- Présentation des zones humides par le SIABAVES et le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims
- Information du service des déchets
- Point sur la programmation de voirie
- Restitution des conseils d'orientation
- Point sur les délibérations qui seront prises au conseil communautaire du 24/06/21
- Questions diverses

1. Présentation des zones humides par le SIABAVES et le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims

Diaporama présenté par Mme Daviaud et M.Salvant

Définition des zones humides et de leurs fonctions :

- Hydrologiques
- Epuratrices
- Climatiques
- Ecologiques

Il faut préserver les zones humides afin d'éviter des mesures curatives coûteuses.

Pour cela, il est souhaitable de les intégrer dans les documents d'urbanisme.

Il faut également faire respecter la réglementation. Dans le cas d'une infraction délibérée, il faut contacter la police de l'eau au 03 26 68 28 75 ou sd51@ofb.gouv.fr

Il est possible d'acquérir des zones humides avec subvention à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Le rôle de l' élu est d'entretenir les zones humides qui sont propriété de la collectivité et de sensibiliser les administrés.

Pour tout projet ou question relative aux zones humides, il est possible de contacter Mme Daviaud du SIABAVES (candice.daviaud@siabaves.fr) ou Valentin SALVANT du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims (v.salvant@parc-montagnedereims.fr).

M.Jacquet demande si les particuliers peuvent également obtenir une subvention.

→ Oui dans le cas de restauration de zones humides par exemple.

M.Ait Ihaddadene fait part d'une construction qui a eu lieu malgré la présence de zones humides et demande ce qu'il est possible de faire.

→ Possibilité de contacter la police de l'eau.

→ Par ailleurs, il n'existe pas de document d'urbanisme dans la commune. Cela aurait été plus facile pour la protéger.

2. Information du service des déchets

Diaporama présenté par M.Lorin et M.Debaty

L'ex territoire du SYCOMORE qui comprend 67 communes, est doté de sacs de tri depuis 2009.

Pour des raisons réglementaires et afin de faciliter le travail des agents, il est prévu un passage aux bacs avec une fréquence de collecte qui passera d'une fois tous les 15 jours à une fois par semaine.

Cela permettra l'arrêt de l'achat et de la distribution annuelle des sacs de tri mais également une meilleure collecte. En effet, il a été constaté une augmentation de 12% du tri dans les communes dont le passage est une fois par semaine.

Les bacs seront pucés afin de permettre d'envisager à l'avenir des enregistrements de vidage.

Une enquête auprès des habitants sera effectuée entre juin 2021 et juin 2022.

Les agents passeront à un 1^{er} créneau horaire. En cas d'absence, ils viendront à un 2^{ème} créneau. Si personne ne répond, un questionnaire sera déposé dans les boîtes aux lettres. Il sera également transmis aux mairies.

Concernant la contenance des bacs, elle sera ajustée en fonction du nombre de personnes dans le foyer.

Les élus soulignent qu'il faudra une grande communication auprès des usagers.

M.Michel demande si les bacs seront nominatifs.

→ Oui. Il y aura l'adresse sur le bac.

M.Ait Ihaddadene demande s'il est possible de regrouper sur 1 seule journée le ramassage des ordures ménagères et du tri.

→ Non car il s'agit d'optimiser les équipes et les camions.

Par ailleurs, si les déchets sont pesés, n'y aura-t-il pas augmentation de la TEOM ?

→ Il n'est pas prévu d'associer le poids des déchets à une tarification. Cela serait complexe au regard de la diversité de l'habitat au sein de la Communauté urbaine.

M.Carnoye demande s'il sera possible de refuser le pucage.

→ Les bacs arrivent pucés et il serait difficile de la retirer. Il sera néanmoins possible de refuser que les déchets soient pesés. Anonymisation possible dans le cadre de la démarche RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

M.Jacquet indique que l'avantage des sacs de tri, c'est qu'une fois que le ramassage est effectué, il n'y a plus de bacs dans la rue.

Par ailleurs, le passage des ordures ménagères et du tri sur une seule journée et à étudier afin d'éviter les erreurs de jours.

M.Bailly s'inquiète de la possibilité d'augmentation des dépôts sauvages avec le pucage. En effet, les usagers risquent de se débarrasser de leurs déchets afin de payer moins.

3. Point sur la programmation de voirie

M.Ronseaux remercie le groupe de travail et tous les Maires pour leur implication. Il indique que les travaux d'Ecueil, centre village et Muizon, rue de la gare phase 2 et trottoirs PMR, seront reportés en 2022. A voir si le reste à réaliser peut être reporté au BP2022.

Les travaux restent à chiffrer par commune et M.Ronseaux remercie M.Martel. La programmation de voirie du Pôle sera présentée à la prochaine Conférence de Territoire. Il reste des interrogations concernant les tableaux verts, les places et les lotissements.

Par ailleurs, M.Ronseaux indique que les travaux sur voiries intercommunales ne disposent que d'un budget de 500 000 €, ce qui est peu au regard du nombre de km de voiries sur l'ensemble de la Communauté urbaine.

M.Jacquet souligne que Christian Martel s'occupe de 51 communes et que cela ne pourra pas durer. Il faut le recrutement d'une 2^{ème} personne rapidement afin de remplacer Julien Laurin Paquola.

L'ensemble des élus souhaite que le recrutement ait lieu au plus vite, d'autant que Christian part en retraite l'année prochaine.

4. Restitution des conseils d'orientation

- Education :
 - Travail sur le futur règlement périscolaire à harmoniser
 - Un Comité de pilotage aura également lieu concernant la tarification des cantines avec Mme Perrard et M.Rube.
- Déchets :
 - Des travaux sont prévus dans les déchetteries de Sillery, Witry Les Reims et St Brice Courcelles. Dans cette dernière, il sera possible pour les particuliers d'apporter de l'amiante.
 - Projet de déchetterie sur Ville en Tardenois. Toutefois, elle était prévue sur une zone humide donc réflexion en cours pour trouver un autre endroit
- Eau et assainissement :
 - Modernisation du parc des compteurs d'eau potable
 - Coopération décentralisée : il s'agit d'un partenariat international entre collectivités locales qui permet la mise en commun de bonnes pratiques de gestion de gouvernance mais aussi le développement d'échanges humains, culturels, économiques, éducatifs ou techniques.
Dans ce cadre, la Communauté urbaine s'est engagée dans un programme d'actions avec le Burkina Faso
 - Communication sur les bons gestes en matière de consommation d'eau. Il y aura une campagne d'affichage et proposition de relais via les réseaux sociaux

- Transport et Mobilité :
 - Lancement de l'étude schéma cyclable. Présentation par le Bureau d'études. Pas de réunion du groupe de travail pour le moment
 - Projet de lignes de transports publics à haut niveau de services
 - Présentation d'une application de covoiturage pour la CUGR. Un appel d'offres sera lancé à ce sujet.

- Aménagement et Environnement :
 - Stratégie bas carbone. Objectif de baisser de 40% les gaz à effets de serre d'ici 2030.
Groupes de travail démarreront à compter du 25 juin
 - Présentation des zones à faible émission

- Voirie :
 - M.Poncelet a cédé sa place à M.Dupin. Or, il ne reçoit pas les convocations au conseil d'orientation. A voir pour que l'adresse mail puisse être modifiée.

5. Point sur les délibérations qui seront prises au conseil communautaire du 24/06/21

- Instauration du droit de préemption urbain, permis de démolir, autorisation préalable pour l'édification des clôtures et les travaux de ravalement pour Faverolles et Coemy
- Instauration du droit de préemption urbain pour Chalons sur Vesle
- Participation aux frais de branchement d'assainissement collectif à Bouleuse

Demande de M.Mauprivez pour qu'une délibération soit prise au prochain conseil de communauté pour une révision allégée du PLU suite au projet sur Commétreuil.

6. Questions diverses

- M.Ait Ihaddadene enverra le document projeté concernant le projet de territoire.

La séance est levée à 20h15

La prochaine Conférence de Territoire aura lieu le Mercredi 23 juin 2021 à 18h

Vu, le Conseiller Communautaire Délégué

P. LHOTTE



